

République Démocratique du Congo



Fonds national des réparations des victimes de violences  
sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes  
contre la paix et la sécurité de l'humanité

Le Directeur Général

Réf. : FONAREV/DGA/KNH/MBG/CAB/CGPMP/2021/10/2025

Kinshasa, le 29 OCT 2025

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

#### RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT FIRME EN CHARGE DES ÉTUDES, DU CONTRÔLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE BASE DANS LA PROVINCE DU KASAÏ CENTRAL

AMI N°30-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/10-2025

Source de financement : Sur fonds propres

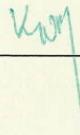
Date de publication : 31 octobre 2025

Date de remise offres : 1<sup>er</sup> décembre 2025

Durée des études : 35 jours calendaires

Lieu d'exécution de la mission : Ville de Kananga, Territoires de Dibaya, Dimbelenge et Luiza.

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêts fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Fonds National des Réparations des Victimes de Violences Sexuelles liées aux Conflits et des Victimes des Crimes contre la Paix et la Sécurité de l'Humanité, FONAREV en sigle, approuvé par la DGCPMP en date du 29 août 2025 et paru sur les sites web à accès libre [www.amp-rdc.cd](http://www.amp-rdc.cd) et [www.fonarev.cd](http://www.fonarev.cd).
2. Le FONAREV a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo des fonds à coupler avec les ressources légalement lui allouées, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de recrutement d'un consultant firme en charge des études des travaux de construction d'infrastructures de base à Kananga et dans les territoires de Dibaya, Dimbelenge et Luiza, dans la province du Kasaï central.
3. Le FONAREV entend exercer sa mission d'aide en faveur de la réparation des victimes des violences sexuelles liés aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité par la mise en œuvre des réparations collectives en faveur des communautés affectées dans la province du Kasaï central. Pour ce faire, et après les consultations auprès des victimes, la réalisation des



travaux de construction d'infrastructures de base dans la province du Kasaï central a été retenue parmi les attentes de la communauté. Il s'agit de : trois établissements scolaires à Dibaya, Dimbelenge et à Luiza, deux centres de santé à Dimbelenge et à Luiza, et d'une maison des victimes à Kananga.

4. C'est dans ce contexte que des termes de références ont été élaborés, afin de recruter un consultant bureau d'études chargé de la réalisation des travaux de construction d'infrastructures de base dans la province du Kasaï central.

## 5. Objectif de l'intervention du consultant

Le Consultant, bureau d'études, aura pour objectif, dans une première phase, la réalisation de l'ensemble des études visant à garantir la stabilité des bâtiments qui seront érigés suivant les normes de construction en vigueur dans le cadre de la construction d'infrastructures de base dans la province du Kasaï central.

Les prestations sont divisées en deux (02) phases :

- Phase 1 : Etudes techniques ; et
- Phase 2 (conditionnelle) : Contrôle, surveillance et suivi.

La continuation de la mission du Consultant pour la 2ème phase est conditionnée par l'approbation des études de la 1ère phase.

A ce titre, le bureau d'études aura à sa charge le contrôle et la surveillance desdits travaux.

## 6. Profil du Candidat

Le Consultant doit :

- avoir une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine des études des travaux de constructions civiles et d'approvisionnement en eau potable, et avoir réalisé au moins 5 missions dans le cadre des marchés similaires des études et contrôle des travaux ;
- être installé en RDC et régulièrement agréé de catégorie A, B ou C (bureaux d'études en génie civil) par le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

## 7. Conditions à remplir et constitution du dossier : La candidature doit comprendre les documents suivants :

- Les statuts, RCCM, numéro d'identification nationale harmonisé et le numéro d'impôts ;
- Une fiche signalétique de présentation de la firme précisant les qualifications de la firme dans le domaine de la présente mission ;
- Une copie de l'agrément de catégorie A, B ou C (bureaux d'études en génie civil) du ministère des Infrastructures et des travaux Publics en cours de validité au moment de la soumission ;
- Une copie de l'agrément du ministère de l'Environnement en cours de validité au moment de la soumission ;
- Une copie de l'attestation valant Quitus fiscal en cours de validité à la date de la soumission ;
- Les preuves de l'expérience de la firme dans le domaine précité (références des clients, missions similaires réalisées avec succès et attestées par de certificats de bonne fin, lettres de recommandation, etc.) ;
- Une note méthodologique (10 pages maximum) en langue française décrivant de façon claire et précise chacune des méthodes qu'il utilisera aussi bien pour réaliser la mission.

8. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût en accord avec les procédures définies dans la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics et ses mesures d'application. Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêts en vue de la constitution d'une liste restreinte. **A ce stade de la procédure, seules les qualifications et les expériences des candidats seront évaluées. La note technique d'acceptabilité est fixée à 70%.**
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et aussi des informations supplémentaires tous les jours ouvrables à l'adresse suivante de 10 heures 00 à 15 heures 00 (heure de Kinshasa) :
- FONAREV  
 Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa  
 Tél : (+243) 89 247 48 44  
 Email : [cgpmp@fonarev.cd](mailto:cgpmp@fonarev.cd)
10. Les manifestations d'Intérêt devront être soumises en **Français** au plus tard le **1<sup>er</sup> décembre 2025 à 14 heures 00 (heure de Kinshasa)**, sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), portant la mention : « AMI N°30-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/10-2025 – Recrutement d'un consultant firme en charge des études des travaux de construction d'infrastructures de base dans la province du Kasaï central » à l'adresse suivante :
- FONAREV  
 Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa
11. L'ouverture publique des dossiers de manifestations d'intérêt déposés aura lieu **le 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 14 heures 30 (heure de Kinshasa)** à l'adresse indiquée ci-dessous en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent.

FONAREV

Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, salle de réunion du FONAREV, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa  
 Tél : (+243) 89 247 48 44  
 Email : [cgpmp@fonarev.cd](mailto:cgpmp@fonarev.cd)

Pour le Directeur Général en mission,

**Kevin NGUNGA MAKIEDI**

Directeur Général Adjoint

